

Règlements du hackathon

UHACK 2024

Équipes et projets

- Une équipe doit être formée de 2 à 5 participant.e.s.
- Les participant.e.s ne peuvent travailler seul.e.s sur un projet.
- Toute équipe de plus de 5 membres sera automatiquement dissoute (les participant.e.s devront se greffer à d'autres équipes).
- Il est formellement interdit d'utiliser des travaux déjà existants, de plagier ou de faire appel à du support externe (professionnel ou non) lors du hackathon, sous peine d'élimination.

Matériel et logiciels

- Chaque participant.e se présente avec son propre matériel et ses logiciels;
- Les participants sont responsables de leur matériel pendant toute la durée du hackathon;
- Le UHACK 2024 se dégage de toute responsabilité en cas de vol, de bris ou d'incendie;
- Le ou la participant.e qui utilise du matériel ou un logiciel qui ne lui appartient pas doit s'assurer que ce dernier est libre de droit.

Évaluation

- Le jury s'engage à évaluer les projets avec neutralité à l'aide de la grille de notation prévue à cet effet;
- L'équipe qui obtient le score le plus élevé est déclarée gagnante et reçoit le prix associé au défi;
- En cas d'égalité, l'équipe gagnante sera déterminée par tirage au sort.

Prix et recours

- Les prix seront remis en personne aux équipes gagnantes lors de la cérémonie de clôture du hackathon;
- Aucun recours n'est accepté suite à la désignation des lauréats par le jury;
- Les prix offerts sont les suivants :

Prix Ville de Gatineau

1 casque de RV immersif tout-en-un Meta Quest 2, 1 station de recharge Anker pour Meta Quest 2 et 1 sangle Élite Meta Quest 2 avec pile remis à chacun des membres de l'équipe gagnante.

Prix Antidote

Équipe s'étant démarquée par la qualité de la langue française

1 exemplaire d'Antidote+ Personnel remis à chacun des membres de l'équipe.

Prix Défi Studio XP

Les prix (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} places) seront dévoilés lors de l'événement.

Propriété intellectuelle

- Les solutions conçues pendant le UHACK 2024 sont la propriété des participant.e.s ayant contribué à leur développement.

Photos et vidéos

- Des photos et des vidéos seront prises pendant le UHACK 2024.
- Les participant.e.s consentent à la diffusion de ces images, à des buts de communication interne et/ou externe ou de promotion événementielle.
- Les personnes qui ne souhaiteraient pas être photographiées ou filmées doivent en informer les membres du comité à leur arrivée le vendredi 26 avril.

Acceptation du présent règlement

- En participant au UHACK 2024, les participant.e.s adhèrent implicitement à ce règlement.